

# Bulletin bibliographique

Autor(en): **Scheurer, E.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **95 (1950)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Journal trimestriel des officiers suisses du Service de santé.** N° 4, novembre 1950. *Numéro spécial* concernant le *traumatisme acoustique* au service militaire.

Dans l'introduction, le colonel-brigadier *Meuli*, médecin-chef de l'armée, recommande surtout la prophylaxie, vu le peu de succès de la thérapie. *R. Käser* nous introduit dans le problème du « trauma acoustique ». Il décrit les lésions des organes intérieurs de l'oreille provoqués par les sons (fusil, canon, bruit des moteurs, etc.). Après la seconde guerre mondiale, on pouvait parler d'une épidémie du traumatisme acoustique, tant il y avait de malades dans les différentes armées. — Les oreilles des recrues, lors des examens d'admission, doivent être bien examinées et seuls les hommes qui ont de saines oreilles devraient être incorporés dans l'artillerie par exemple. La ouate, comme protection des oreilles, ne suffit pas. Par contre, la cire (*Oropax*, *Calmos*) protège déjà bien, mais peut trop facilement boucher l'oreille, de sorte qu'on n'entend pas les commandements des chefs. *Ruedi* et *Furrer* ont construit un appareil de protection (*Schallschützgerät*), une sorte de filtre, mais qui n'est pas pratique pour les soldats portant le casque. Mieux vaut l'appareil « *Selectone* », de *Lüscher* et *Zwislocki*. Le Service technique de guerre (*Kriegstechn. Abt.*) a aussi construit un appareil analogue qu'on examine actuellement dans l'armée. Chaque soldat devrait être en possession d'un de ces appareils, mais ... l'argent manque encore. — *O. Mühlberg* a écrit une étude sur « le trauma acoustique et l'aptitude au service militaire ». Cet auteur prouve que le nombre de ces lésions va dans l'armée en augmentant, ce qui s'explique par le plus grand nombre des armes modernes qui font un vacarme formidable (fusils-mitrailleuses, etc.). La guérison (thérapie) est difficile, *Mühlberg* réclame aussi une prophylaxie générale. — *R. Schneider* a fait des recherches surtout dans la troupe « contre avion » (*Fliegerabwehrtruppe*). Il recommande surtout l'appareil « *Selectone* », la protection par de la ouate ne vaut pas grand-chose. — *O. Caprez* et *O. Mühlberg* publient l'article : « Sur les effets du trauma acoustique pour l'armée ». L'assurance militaire a dépensé en 1947 pour ces dommages : 76 anciens cas, 14 456 fr. ; 407 nouveaux cas : 37 948 francs ! Les cadres souffrent davantage que les soldats. Un quart des cas provient de la carabine, un dixième des tirs obligatoires. Ces auteurs aussi recommandent pour la prophylaxie des appareils de protection pour tous les militaires et... pour les tireurs civils dans les stands.

Cap. E. SCHEURER.